

Comité de Projet

MORAINS Energie Organique

Mairie de VAL-DES-MARAIS

14/05/2025

Yoann Leblanc – Directeur Général

Vincent Dubois – Responsable Projets



Décarboner
l'économie locale grâce aux
ressources du **territoire**

▶ Fondée et dirigée par **Clotaire Lefort et Yoann Leblanc**

▶ **Engagement historique** dans le développement des **énergies renouvelables**

depuis plus de 20 ans

- ▶ 120 MW de puissance installée en éolien
- ▶ 20 usines ou 350 GWh/an de capacité de production en biogaz avec une équipe de 130 personnes

▶ Une filiale de **VOL-V – Acteur des transitions énergétiques et écologiques**

- ▶ Société détenue par ses fondateurs Cédric de Saint-Jouan, Arnaud Guyot et François Bouffard
- ▶ Investissements : hydrogène et e-carburants, agriculture durable, énergie et innovation

Qui sommes-nous ?

Développement

- ✓ Prospecter
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Montage de dossier & obtention des autorisations
- ✓ Financer le projet

Construction

- ✓ Valider les choix techniques
- ✓ Sélectionner les entreprises
- ✓ Suivre la construction
- ✓ Réceptionner les ouvrages

Exploitation

- ✓ Veiller au bon fonctionnement des installations
- ✓ Assurer la conformité réglementaire des sites
- ✓ Respecter les engagements pris

En tant que **développeur-exploitant** Lénéo est présent sur **toute la durée du projet**

➤ Présentation du cadre réglementaire du Comité de Projet

➤ Le projet Morains Energie Organique

- La localisation et la justification du choix du site
- Les objectifs du projet et les chiffres-clés
- Les équipements et aménagements
- Les enjeux du projet
- Les prochaines étapes

→ Temps d'échanges et clôture de la réunion

> **Comité de Projet**
Morains Énergie Organique

Etapes de développement

> Où en sommes-nous ?

MARS 2025, Réunions publiques

MAI 2025, Comité de Projet

MORAINS Énergie Organique est une installation soumise à la réglementation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

PROSPECTION

2024

Définition du projet

Identification du gisement, rencontre des élus locaux

Etude de faisabilité

Dimensionnement du projet, sécurisation foncière

FASIBILITÉ CONCEPTION

S1
2025

Montage du dossier ICPE et PC

Conception de l'installation en conformité aux règles d'urbanisme et environnementales, réalisation du projet architectural, montage du dossier installations classées (études d'impact, étude de dangers) et du plan d'épandage

INSTRUCTION

T3
2025

Dépôt des dossiers

Demande Permis de Construire, ICPE

Enquête publique

2026

Décision préfectorale

Comité de Projet : Pourquoi ?

➤ Art. 16 - **Loi dite APER ou accélération de la production des ENR** / Art. L. 211-9 du Code de l'Energie

→ **Objectif** : concertation préalable des parties prenantes

Conditions : projet d'énergies renouvelables, fonction d'une puissance installée dépendant du type d'énergie et situé hors zone d'accélération d'énergies renouvelables (ZAER)

➤ art. R. 211-6 du Code l'Energie, **MORAINS Energie Organique** concerné :

- Production de biométhane
- Projet soumis à Autorisation au titre de la rubrique ICPE 2781
- Hors ZAER

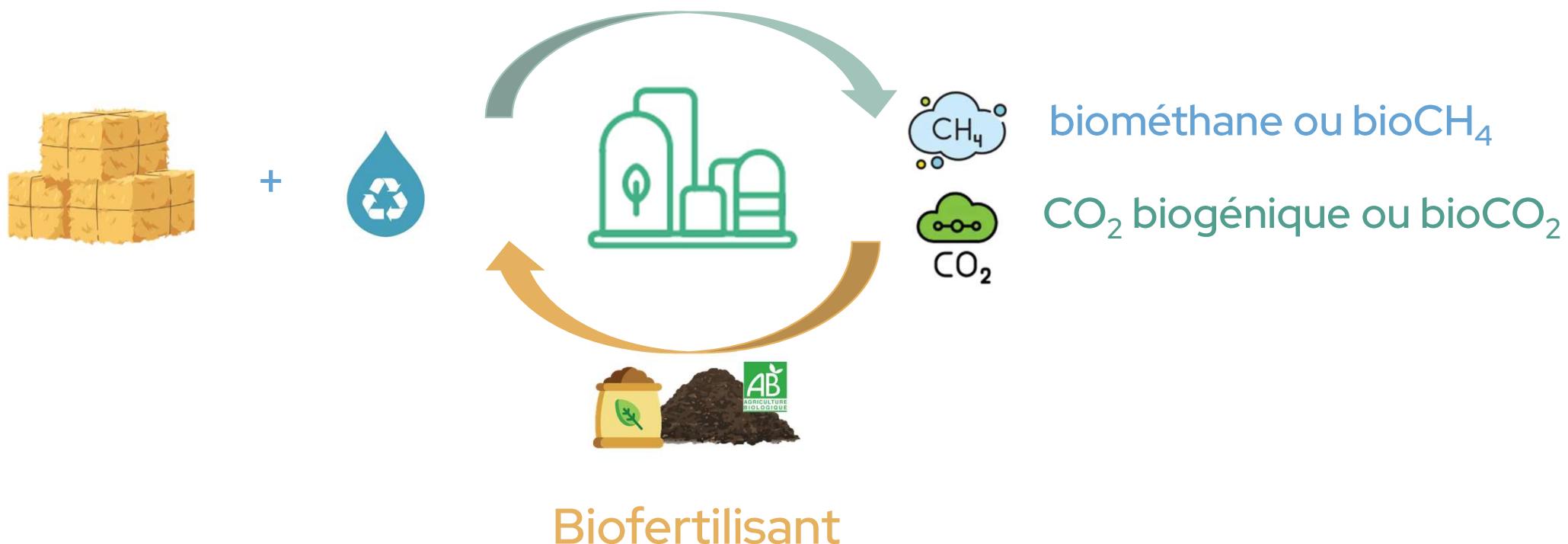
Comité de Projet : Qui ?

- art. R. 211-7, **membres** : porteur de projet, un représentant de la commune d'implantation du projet, un représentant de l'EPCI de la commune d'implantation, un représentant de chaque commune du rayon d'affichage de l'enquête publique
- Lénéo, Val-des-Marais, Epernay Agglo, Bannes, Ecury-le-Repos, Fère-Champenoise et Pierre-Morains
- art. R. 211-8, **invités** à la demande d'un des membres : le préfet ou son représentant, gestion de réseau concerné, toute autre partie intéressée
 - la Sous-Préfecture d'Epernay, naTran, Communauté de Communes du Sud Marnais, Association Foncière de Bannes
 - Absente et excusée la Sous-Préfecture d'Epernay

➤ **Projet de Val-des-Marais**
Morains Énergie Organique

Le concept

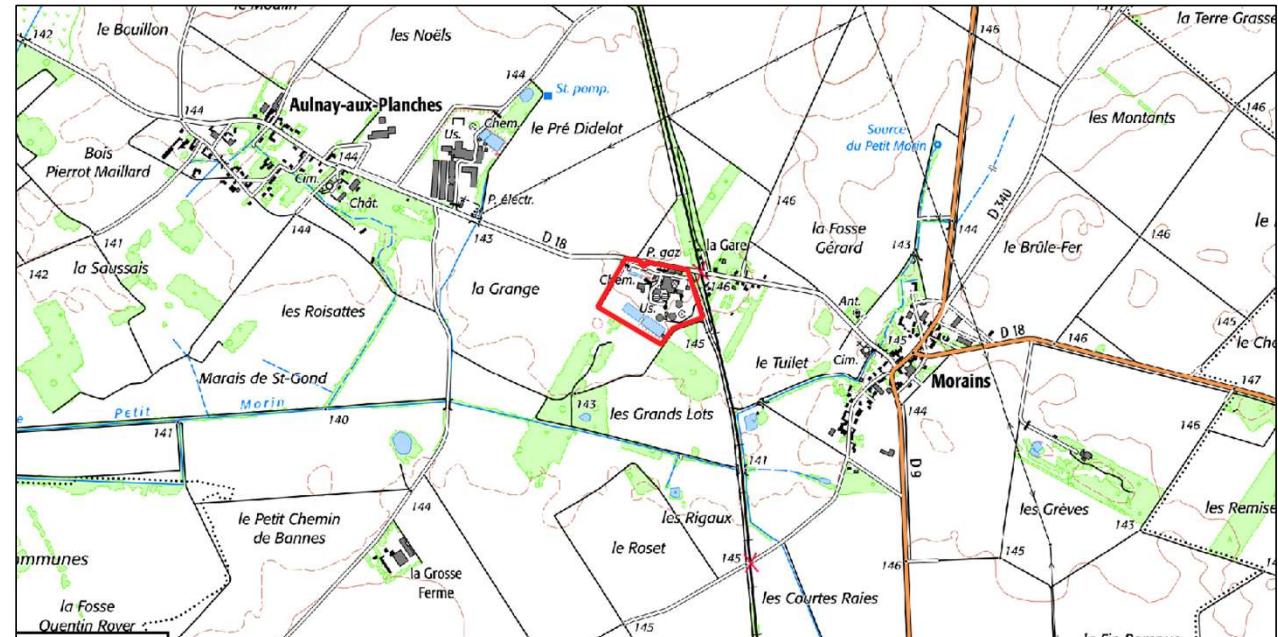
De la paille au biométhane / biocarburant



- ☛ Valoriser des **résidus de cultures** mobilisables localement :
pas de mobilisation de surfaces agricoles
- ☛ Maintenir le carbone stable des sols par la production d'un **biofertilisant**
- ☛ Produire du **gaz renouvelable** et du **biocarburant**, avec un **bilan énergétique positif** (moins de 15% d'autoconsommation)
- ☛ Biométhane **certifié durable**, directive ENR



Localisation du projet



☛ Ancienne distillerie de Morains, Val-des-Marais (51)

Les chiffres-clés du projet



Mobilisation de 100 kt/an de résidus de cultures



Fermentation

Ajout de liquides : vinasses, eaux de sucrerie, eaux pluviales, eaux de forage



Production de 140 kt de biofertilisant

Maintien du carbone stable dans les sols

Les chiffres-clés du projet



Investissement de 60 M€

dont plus de 25 M€ pour les entreprises régionales



35 emplois durables et non délocalisables

dont 20 emplois temps plein pour l'exploitation du site au quotidien et logistique

Le solde : emplois indirects maintenance, agriculture & saisonniers



Retombées annuelles > 11 M d'€/an (CA > 25 M d'€)

pour agriculteurs, coopératives, ETA, transporteurs, maintenance industrielle, et divers services / salaires, etc.

Taxes pour les collectivités locales

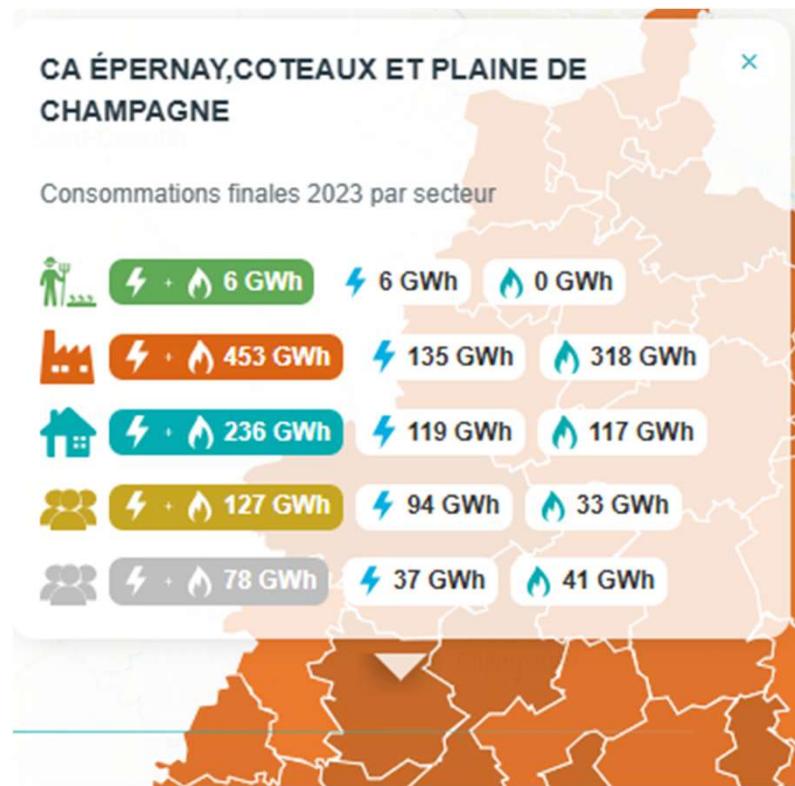
Les chiffres-clés du projet

▶ Production 237 GWh/an de gaz renouvelables

- ▶ Production de **bioCH₄**  **injection par canalisation**
- ▶ Production de **bioGNV**  **pour le transport**
- ▶ Production de **bioCO₂**  **CO₂**

▶ Décarbonation du territoire grâce au projet de Morains

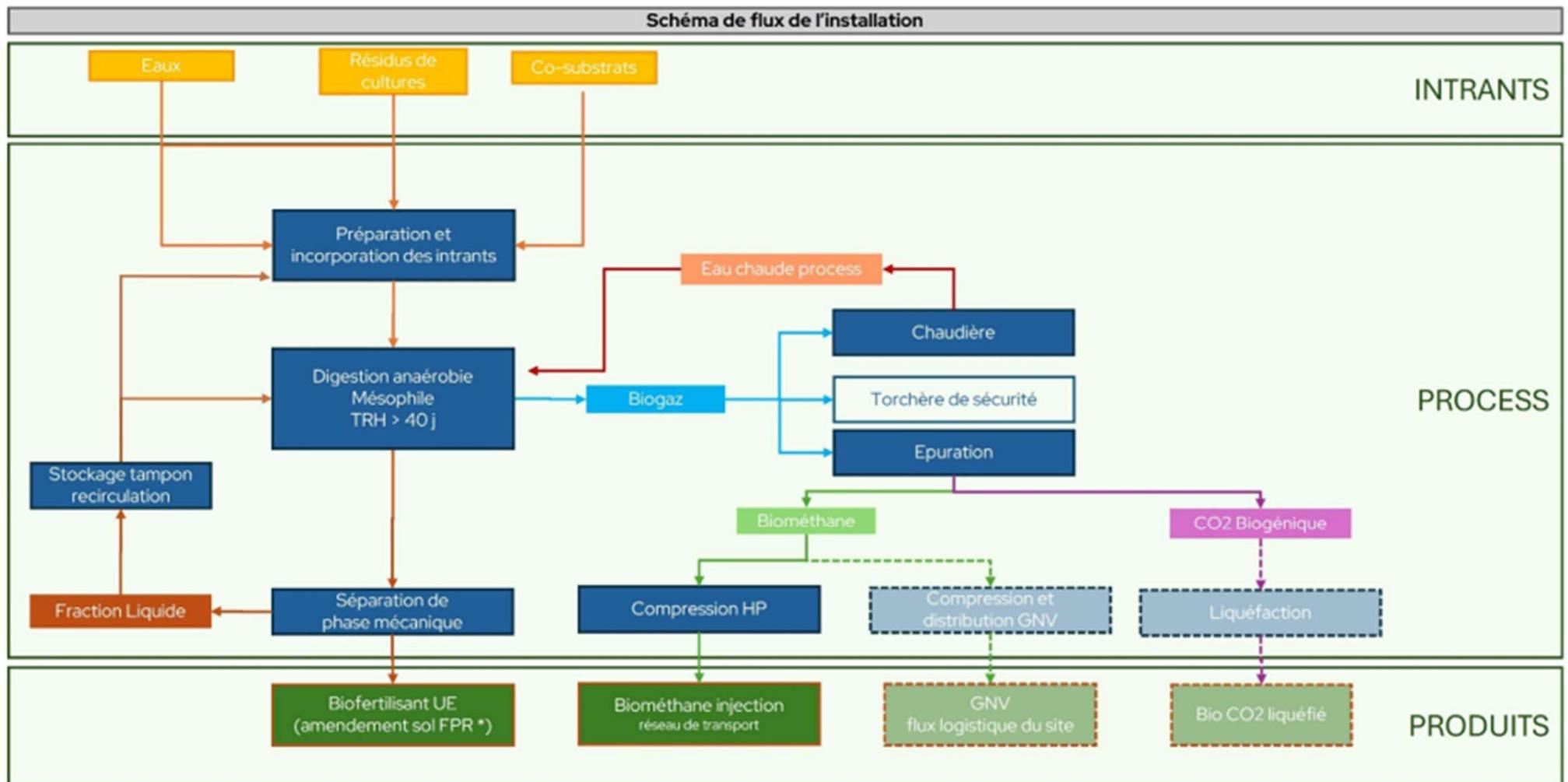
- ▶ 46% de la conso. en gaz d'Epernay Agglo
- ▶ Chauffage et ECS de 19 000 foyers de 4 personnes*
- ▶ Nouveaux usages liés à la mobilité : **biocarburant**
- ➔ eq 650 Poids lourds



Source : ODRé, données 2023

*Consommation annuelle moyenne d'un foyer composé de 4 personnes : 12 MWh/an

Principe de fonctionnement

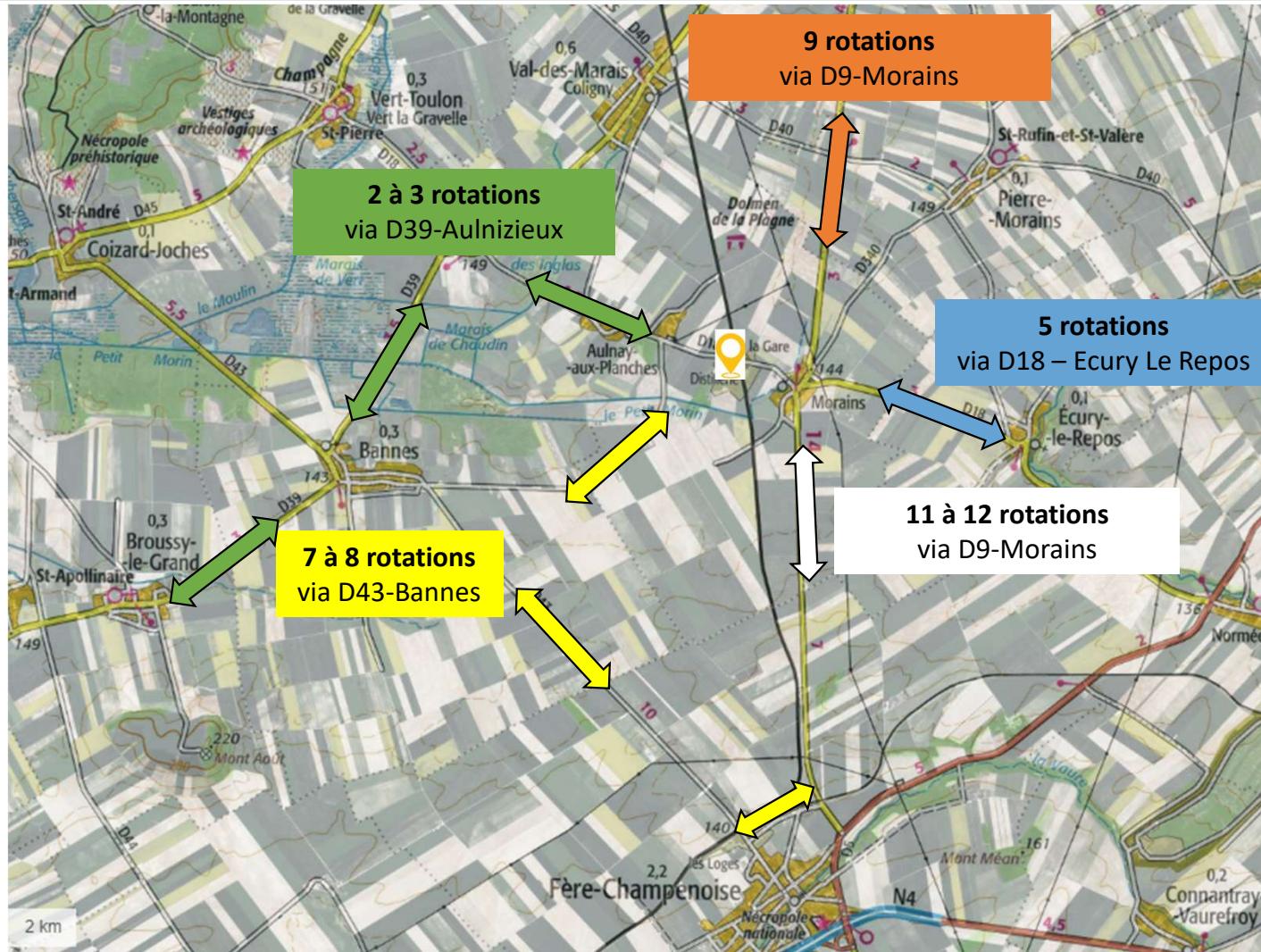


Odeurs / Poussières

- **Poussières** : toutes les opérations se font en intérieur y compris réception déchargement convoiage.
- **Odeurs** : Les matières premières et produites peu odorantes et en flux continu. Les liquides et procédé en cuves fermées et étanches.
- **Transports** : par fonds mouvants (ou matériel équivalent) et citernes. Plusieurs objectifs :
 - Limiter les envols de pailles lors du transport aux abords du site ;
 - Permettre des rotations à plein : le même véhicule transporte la paille à l'aller le biofertilisant au retour.



Transports - Accès



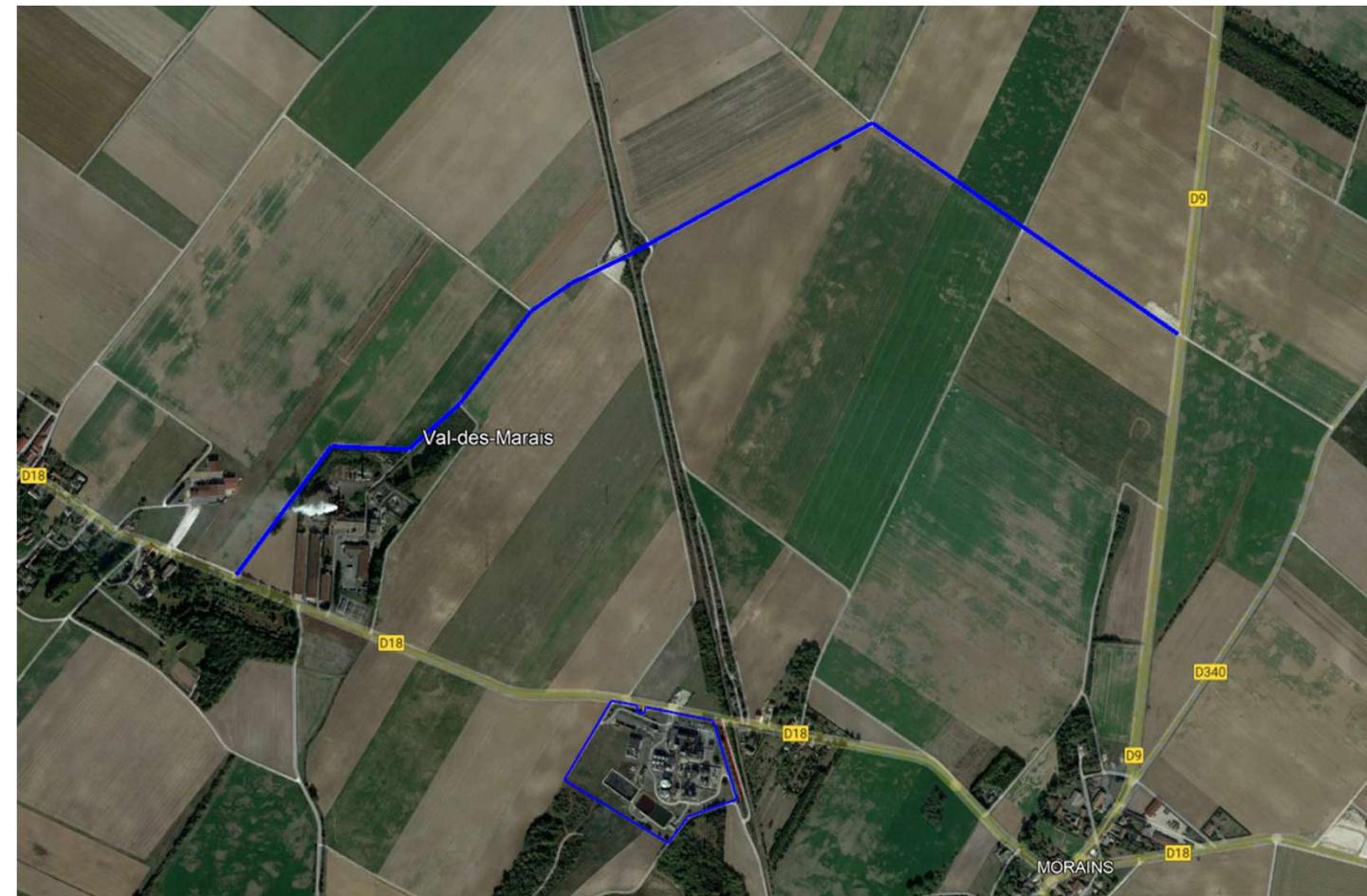
35 rotations / jour ouvré (5 j/7)

- Paille / biofertilisant (fonds mouvants)
- Vinasses (citerne)
- CO₂ liquéfié (citerne)

Solutions d'accès en cours d'étude avec les élus

- Pas de flux par le bourg de Bannes
- Pas de flux par Morains-Gare
- Par Morains : 17 rotations/jour ouvré
- Par Aulnizeux : 3 rotations/jour ouvré
- Par Aunlay : 3 rotations/jour ouvré
- Par Ecury : 5 rotations/jour ouvré

Accès au site de Morains



Déviation « Nord »

Le bruit émis par l'installation est réglementé en limite de propriété et au niveau des tiers.

Réglementation

70 dbA la journée

Limite de propriété
Trafic routier pour livraisons et sorties + équipements industriels

+5 dbA la journée

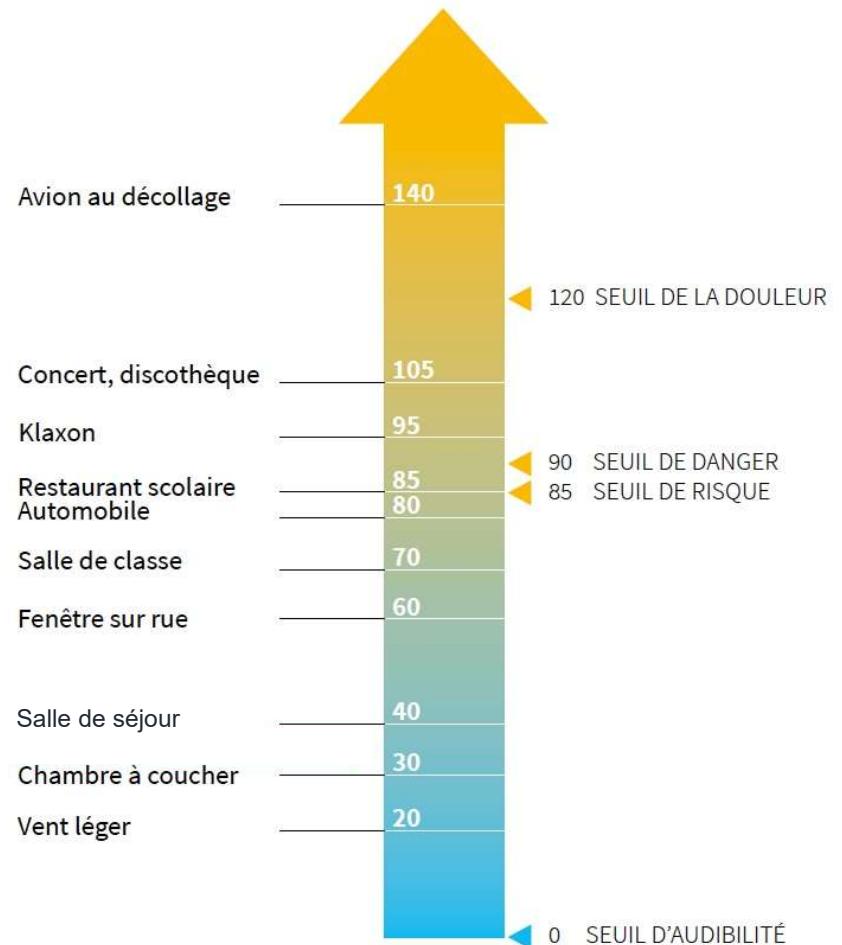
Habitations

60 dbA la nuit

Limite de propriété
Fonctionnement du module d'épuration du biogaz

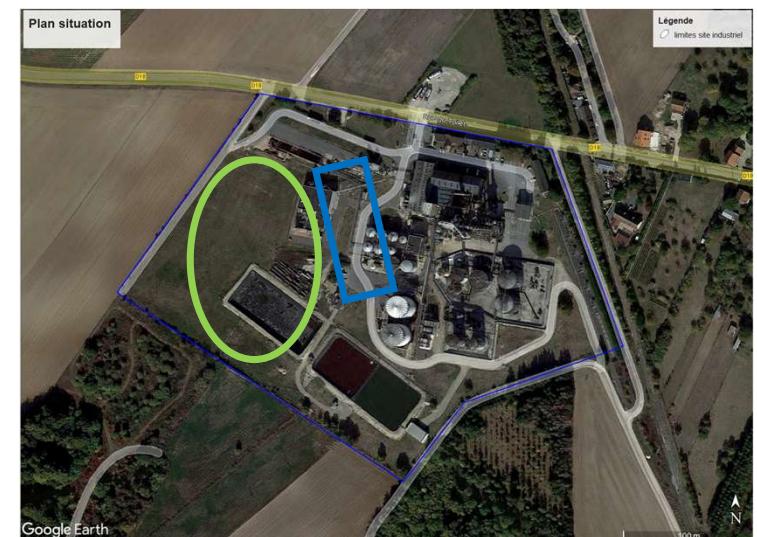
+3 dbA la nuit

Habitations



Principaux ouvrages :

- ▶ Digesteurs : Toit plat ou conique
- ▶ Stockage liquide : toit demi-sphère (gazomètre)
- ▶ Bâtiment le plus important : Hall de réception stockage paille et prétraitement



- **Morains énergie Organique** est une ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement)
- ICPE soumise à **Autorisation**, notamment pour son activité 2781, dite de production de biométhane
- **Risques technologiques :**
 - Prévention par conception : stockage limité / pression limitée, rétention, coupe-feu, organes de sécurité...
 - Equipements de secours : torchère, alarmes, détection, extinction, ...
 - Surveillance (h24, astreintes), ...
- **Dossier de demande d'Autorisation Environnementale** instruit par la DREAL de la Marne
 - Étude d'impact (eau, air, sols...)
 - Étude de dangers (incendie, explosion...)
- **Autorisations de construction et d'exploitation** signées par le Préfet

Les prochaines étapes



- Temps d'échanges & clôture

Merci de votre participation





Yoann Leblanc

Directeur Général

Vincent Dubois

Responsable Projets